

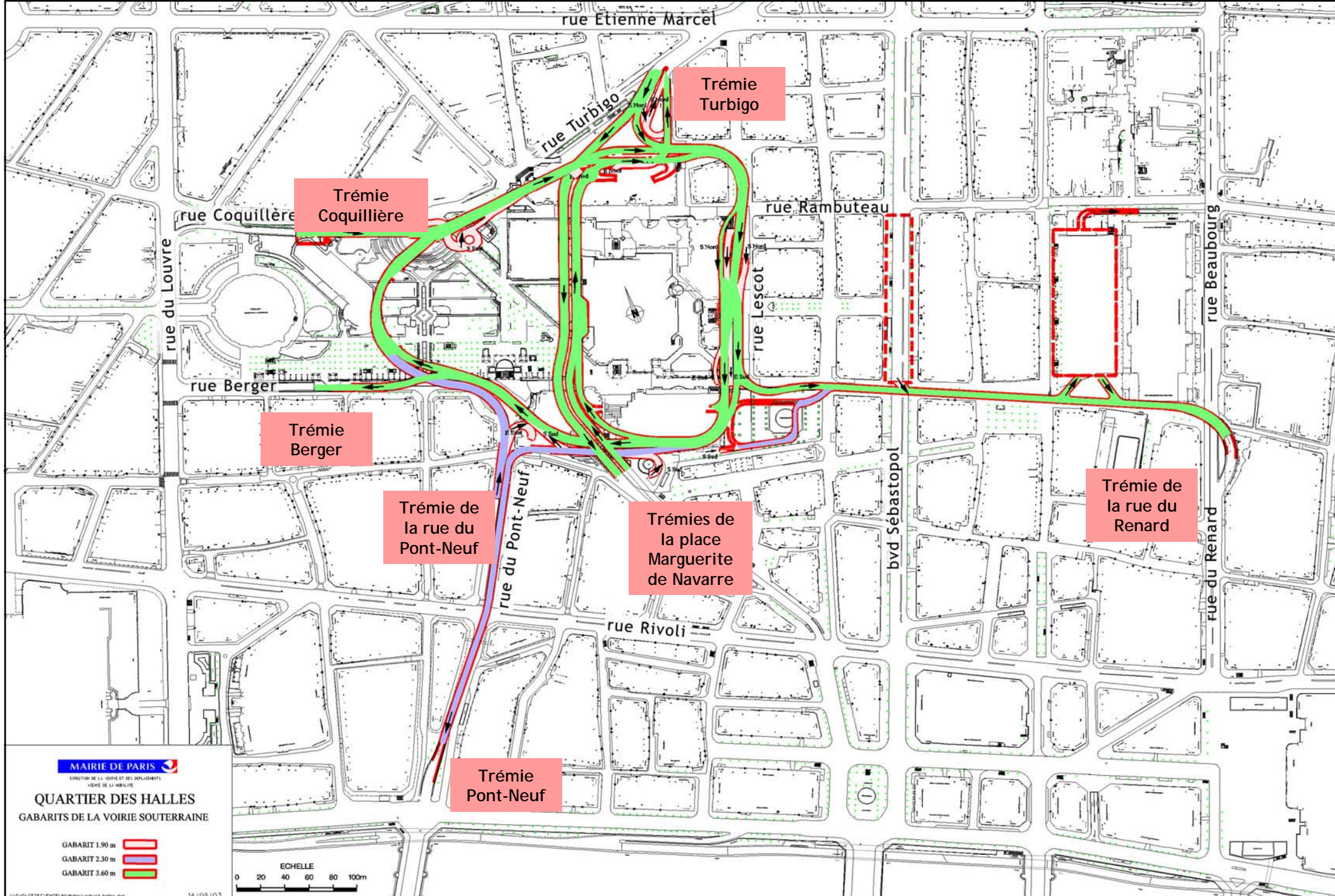
la voirie souterraine

objectifs de l'étude de définition :
diminuer la circulation de transit
dans les quartiers centraux et
diminuer la pollution



- la situation actuelle
- le projet de l'équipe SEURA
à l'issue de l'étude de définition
- une hypothèse avec suppression totale du transit





MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SÉRIE DE LA MOBILITÉ

QUARTIER DES HALLES
GABARITS DE LA VOIRIE SOUTERRAINE

- GABARIT 1.90 m ▬
- GABARIT 2.30 m ▬
- GABARIT 3.60 m ▬

ECHELLE
0 20 40 60 80 100m



la voirie souterraine / plan du quartier des Halles

la voirie souterraine a des fonctions de :

- **circulation de transit**

trafic global de la voirie souterraine:

20.000 véhicules par jour (comptage 8h00 - 20h00)

dont 400 Poids Lourds et fourgonnettes (2%)

- **livraisons pour le Forum, la RATP, la Ville de Paris et divers**

(estimation en attente comptage aire de livraison Ouest)

170 entrées par jour (24h/24h)

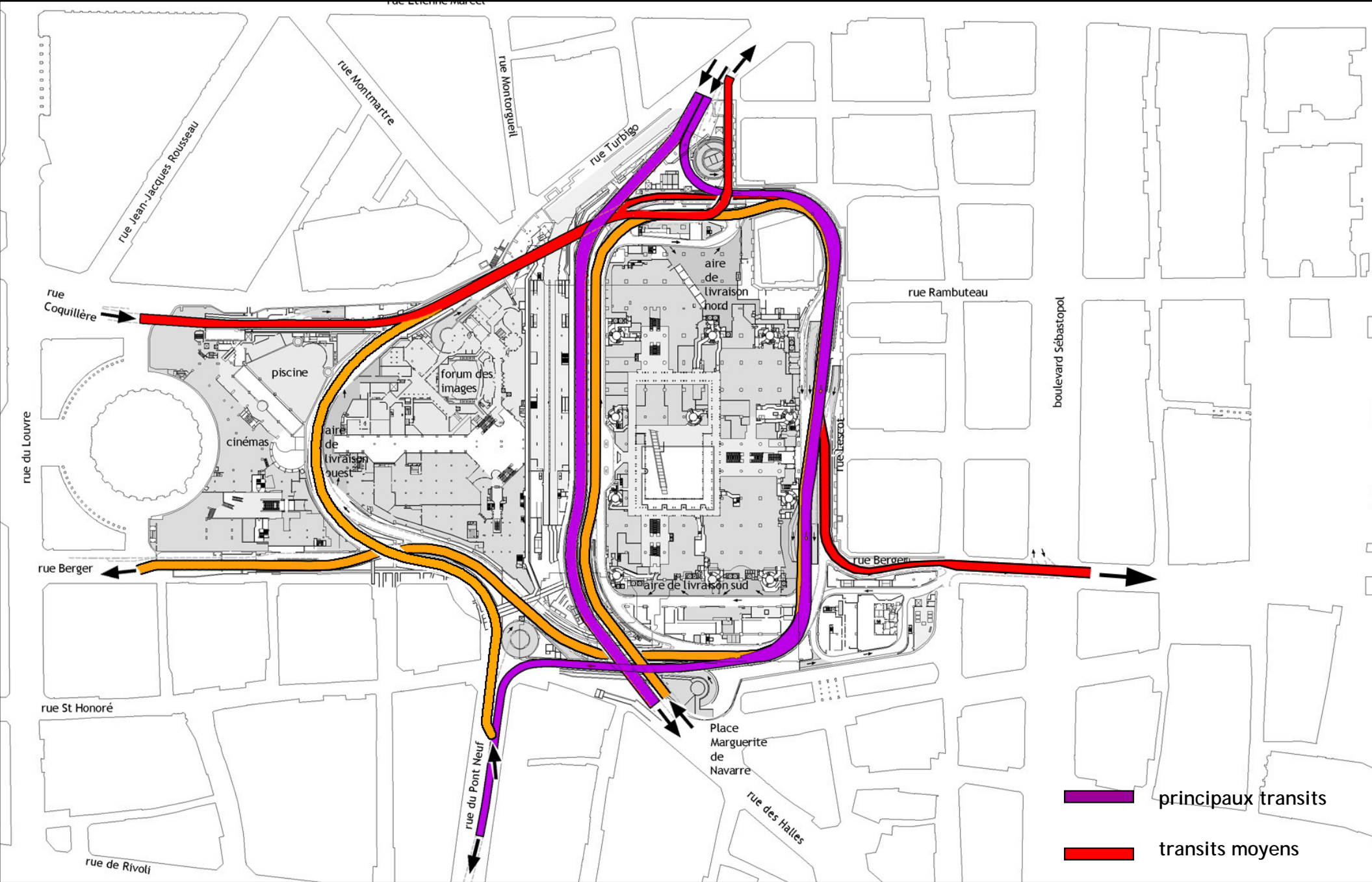
dont 7% de poids lourds, le reste en fourgonnettes

- **accès parkings**

- **accès véhicules de sécurité (pompiers-police)**

- **accès chantiers à différents niveaux réalisés depuis le sous-sol**





le projet de l'équipe SEURA

à l'issue de l'étude de définition
hypothèse 1



4 trémies de voirie supprimées

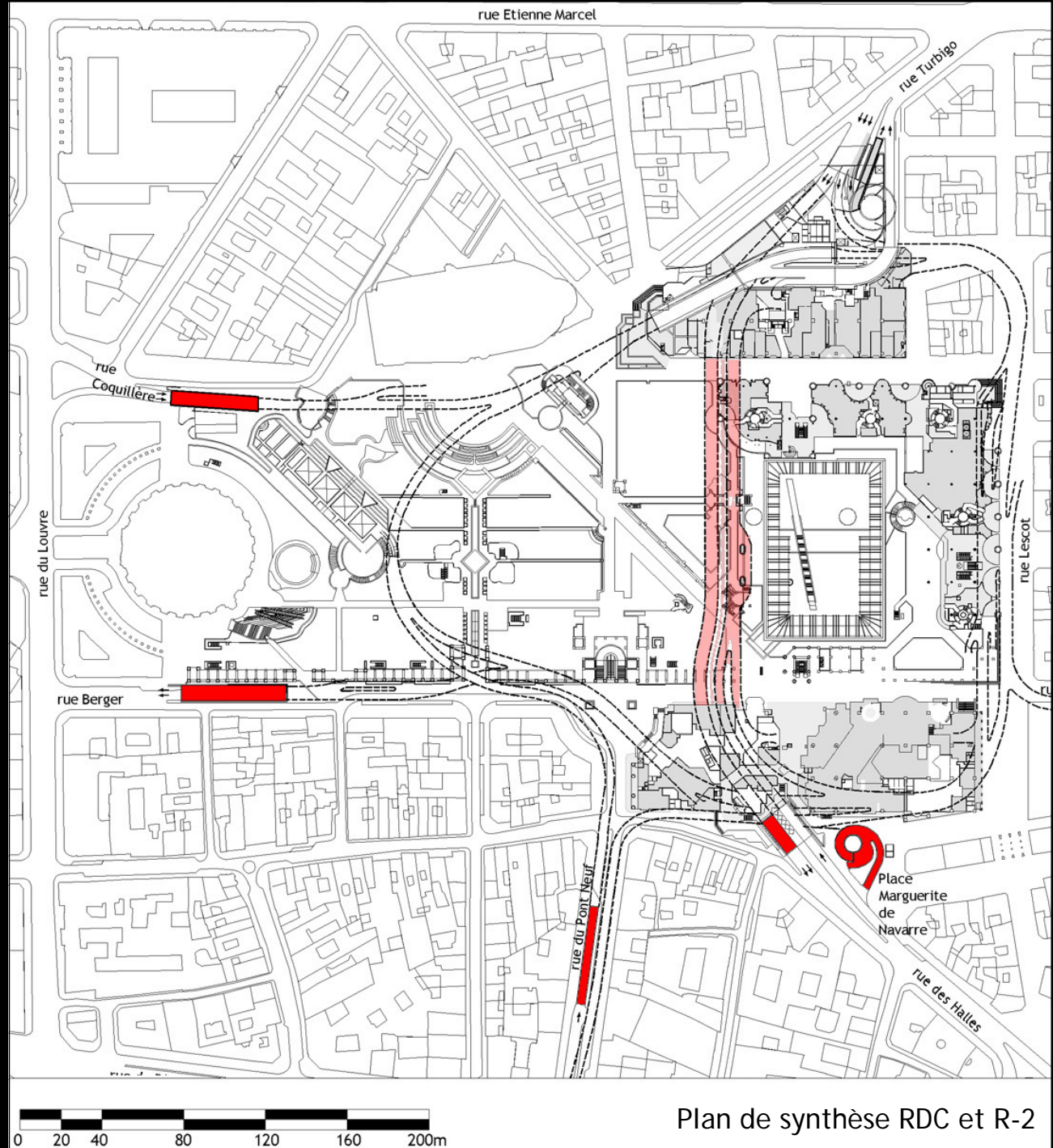
- rue Coquillière
- rue Berger
- rue du Pont-Neuf
- sortie rue des Halles

1 trémie de parking supprimée

- accès au parking de l'hôtel place Marguerite de Navarre

1 tronçon de voirie supprimé

- le barreau Nord-Sud de la « petite boucle »





plan de la voirie modifiée - Niveau -2



la voirie souterraine / la voirie souterraine modifiée

une hypothèse avec suppression totale du transit

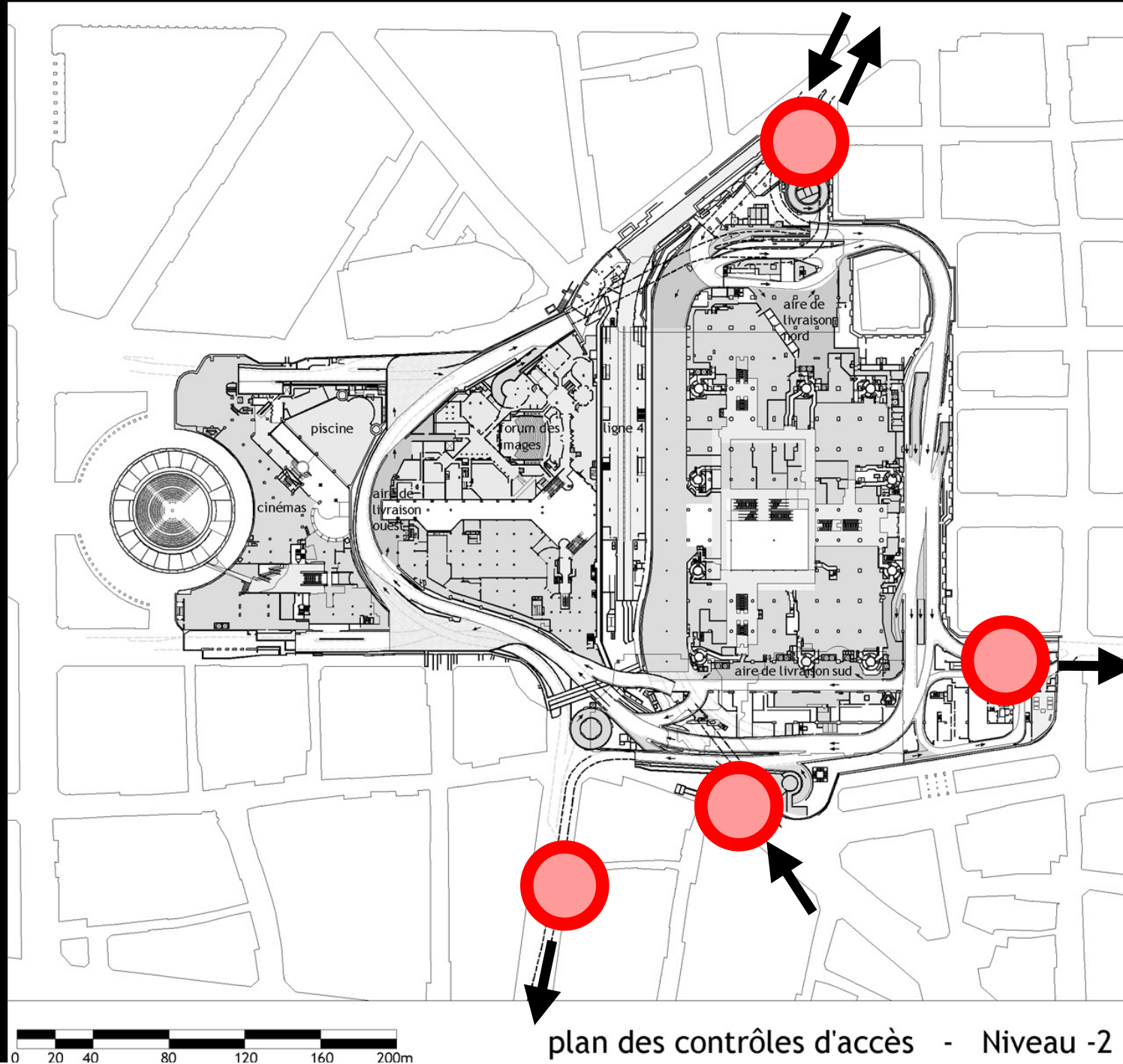
hypothèse 2



deux possibilités :

- variante 1
supprimer la dernière possibilité importante de transit en fermant la sortie Pont Neuf

- variante 2
empêcher le transit en installant un contrôle d'accès

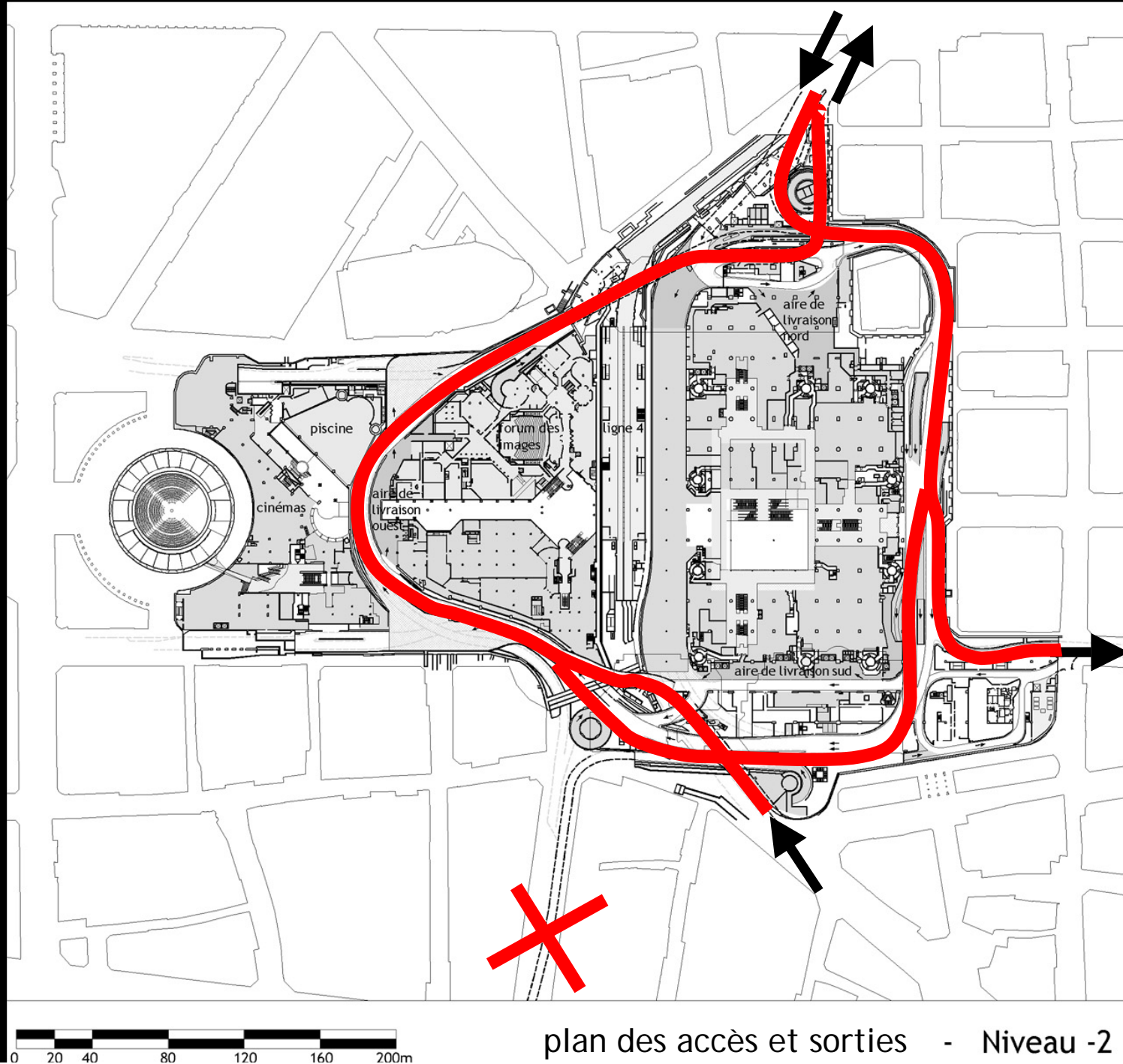


variante 1 suppression de la sortie Pont-Neuf :

cette voie étant au petit gabarit, cette suppression n'a pas d'incidence sur le circuit des poids lourds.

incidences

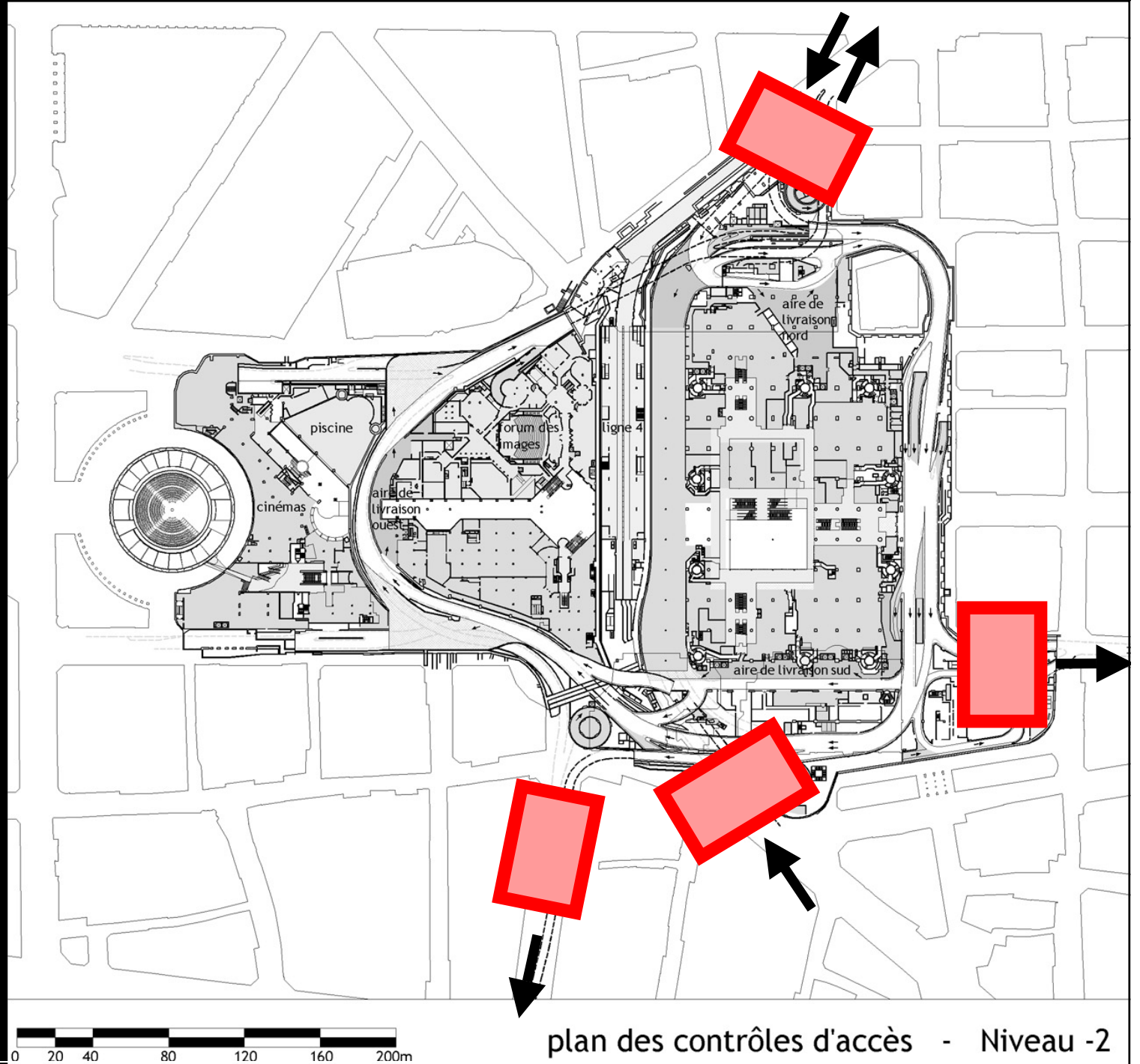
- suppression du « point noir » sur le quai (parcours piéton difficile)
- réduction des accès à 2 entrées et 2 sorties



variante 2 le contrôle d'accès:

l'aménagement d'aires spécifiques d'entrée et de sortie est ouvrageux, mais pas impossible.

cet ensemble souterrain passerait du statut de « voirie publique » à celui d' « établissement recevant du public » (ERP).

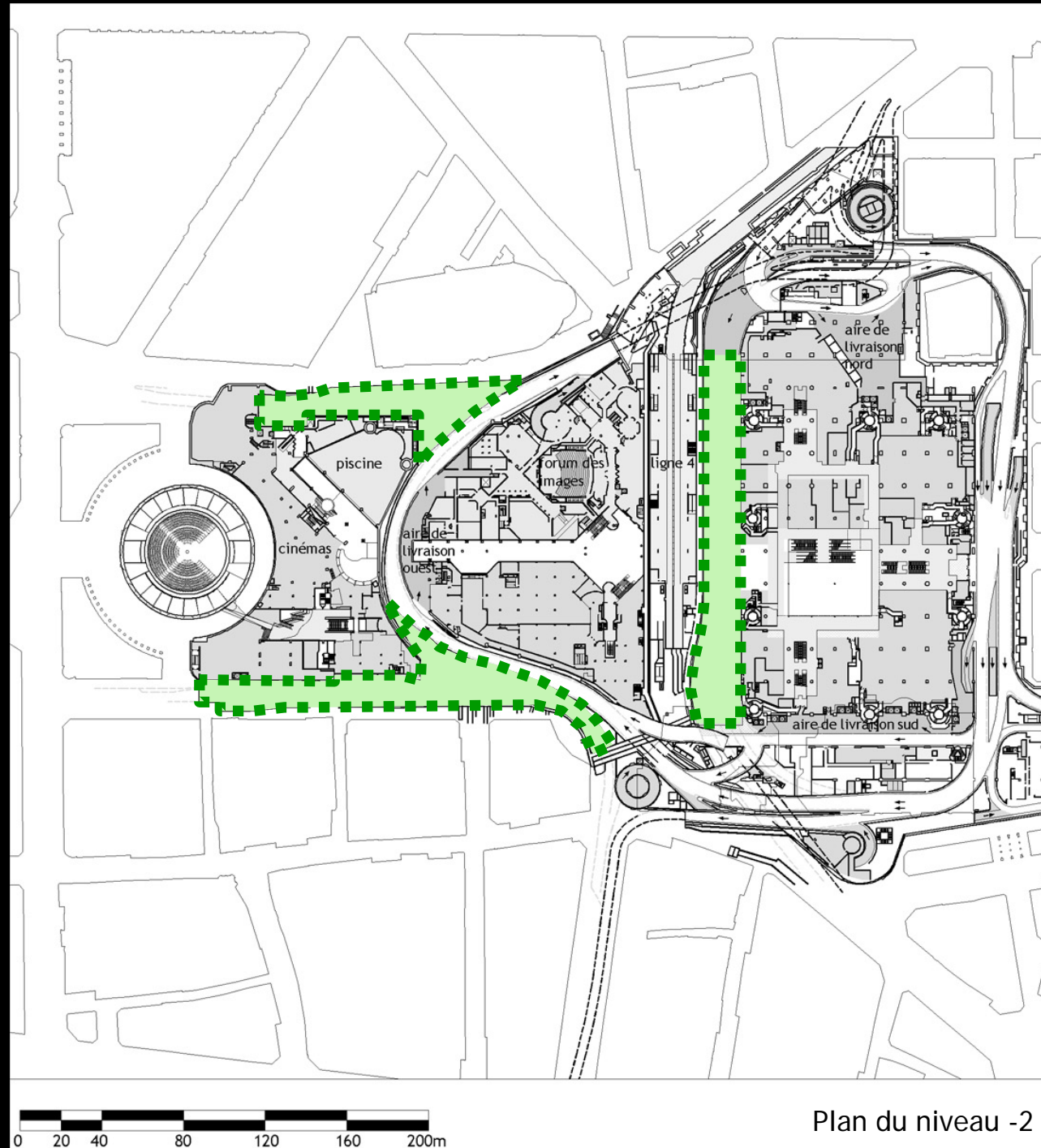


le choix entre les 2 hypothèses sera déterminé en fonction :

- des reports de circulation (études en cours)
- des exigences de la Préfecture de Police selon la réglementation tunnel
- des délais de réalisation
- de difficultés techniques éventuelles



les espaces de voirie dégagés à reconvertir



Plan du niveau -2



hypothèses de reconversion des espaces souterrains en :

- locaux pour les services de la Ville
- magasin de proximité

